

Agenda paroissial

Samedi 14 Mars de la Férie

18h première messe du dimanche à Saint Pierre : Intention : Laëtitia ELIA, Famille FAURE, Henri BEYOD, Jeanine DURCKEL, Lulu BARAQUET

Dimanche 15 Mars 3^e DIMANCHE DE CARÊME *Quête pour le diocèse (Accompagnement des travaux diocésains)*

9h : Messe à Chapelle des Ursulines

10h30 : Messe à la Collégiale : Intention : Marie BOUFIER, Athéa PETRINI, Christian EL HABI, Famille ROBERT, Jean-Pierre SEPEDJIAN, int. fam GUILLEN

17h Prière à Notre Dame du Pont pour être libéré de l'épidémie

Lundi 16 Mars : De la Férie

18 h : Messe à la Chapelle des Ursulines

Mardi 17 Mars : St Patrick **9h** : Messe à Saint-Pierre

Mercredi 18 Mars : de la Férie.

8h30 : Messe à la Chapelle du St Sacrement

19h30 groupe La Salette

Jeudi 19 Mars : St Joseph, Epoux de la Vierge Marie :

8h30 et 18h : Messe à la Chapelle des Ursulines. Intention : Paul QUATREFAGES

18h à Saint-Pierre assemblée générale de « Saint-Pierre Amitié »

Vendredi 20 Mars : de la Férie.

7h30 adoration et **8h30** messe Chapelle des ursulines : suivie de la prière des mères.

17h15 chemin de croix Ch. Urs

18h Messe à la Chapelle des ursulines. **18h30 chorale**

Samedi 21 Mars : de la Férie

18h première messe du dimanche à Saint Pierre : Intention : Marguerite FAURE, Lulu BARAQUET, Jeannie DURCKEL

Dimanche 22 Mars 4^e DIMANCHE DE CARÊME

9h Messe à Chapelle des Ursulines

10h30 Messe à la Collégiale : Liturgie : St Jean Baptiste Intention : Marie BOUFIER, Christian EL HABI, Michel PETIT, Eugène RAVAO, Colette CROMBEZ, Angelo LECCIA, Gérard TANGFA, Laure et Auguste RAOUX, pour le pardon des péchés en action de grâces.

Prions pour nos défunts : Catherine BOURG.

Paroisse de BOLLENE

*Saint Martin, Saint Pierre de Sénos,
Saint Blaise, Notre Dame de La Croisière*

Dimanche 15 Mars 2020 n° 23

Abbé Marc Quatrefages, curé

Abbé Blaise Nzayo, vicaire 06 95 505 478

Guy Humbel, diacre 06 71 69 15 03 guy.humbel@orange.fr

10 rue Anatole France - 84500 BOLLENE - 04.90.30.11.38

Courriel : paroissecatholiquebollene@gmail.com

Permanences d'accueil au presbytère 10 rue Anatole France derrière la mairie du mardi au samedi de 9h30-11h30.



Saint Joseph priez pour nous !

Cette semaine nous fêtons Saint Joseph, l'époux de la Sainte Vierge Marie. Nous pouvons apprendre cette prière par cœur :



Je vous salue, Joseph, vous que la grâce divine a comblé,
le Sauveur a reposé dans vos bras et
grandi sous vos yeux,
vous êtes béni entre tous les hommes, et
Jésus,
l'Enfant divin de votre virgine épouse
est béni.

Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu,

priez pour nous dans nos soucis de famille,
de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours,
et daignez nous secourir à l'heure de notre mort. Amen.

Nouvelles paroissiales

En raison de l'épidémie, nous reportons la venue du Père Denoncourt qui devait venir mettre en route l'adoration continue. Il est nécessaire d'avoir un climat plus serein et plus normal pour mieux être disposé à nous engager dans ce projet paroissial.

De nouveaux projecteurs ont été apposés à l'entrée du chœur de la collégiale. Nous remercions les services techniques de la commune pour ce travail indispensable.

Cette semaine et en attendant les nouvelles restrictions, les messes continuent ! Prions les uns pour les autres !

Dimanche 15 à 17h à Notre Dame du Pont, prière mariale pour que Bollène soit épargnée par l'épidémie, comme la tradition des anciens l'a à plusieurs reprises accomplie.

Le carême à Bollène : Temps de privation et de partage communautaires

- Tous les mercredis **suspendu jusqu'à nouvel ordre**

Temps de prière en Eglise :

- Chemin de croix tous les vendredis à la chapelle des ursulines à 17h15

- Confessions : tous les samedis de carême de 10h30 à 11h30 au presbytère de Saint-Martin

Prière pour demander à Dieu la cessation de l'épidémie de coronavirus



Saint Roch, Pèlerin († v. 1380)

Saint Roch est né dans une très riche famille de Montpellier. Jeune, il perd ses parents et c'est alors qu'il se décide à mener une vie de pèlerin, emportant la moitié de sa fortune pour les pauvres qu'il rencontrera, mettant en garde l'autre partie auprès de son oncle pour y puiser quand cela s'avérait nécessaire. Sur la route, il soigne de nombreux malades de la peste. Quand il revint au pays, Montpellier est en proie à la guerre civile. Il fut pris pour un espion. Il mourut oublié en prison après cinq années de détention. Il fut identifié par sa grand mère en raison d'une tache de vin en forme de croix qu'il portait sur sa poitrine depuis sa naissance.

Dieu Notre Père, Seigneur et Maître de l'Univers,
toujours attentif à la clameur de ceux qui t'invoquent,
Nous savons que tu restes proche de nous
dans les difficultés et les joies de notre vie quotidienne.
Tu nous l'as montré dans la personne de ton Fils, Jésus, qui s'est fait homme pour être
notre Sauveur.
Aujourd'hui encore, il ne nous laisse pas orphelins mais nous envoie l'Esprit Saint qui
nous pousse à la prière.

C'est pourquoi, devant l'épidémie qui secoue notre monde
Nous recourons à Toi, Dieu notre Père, avec foi et confiance,
comme le fit en son temps, saint Roch,
laïc pèlerin en Europe,
pestiféré, emprisonné,
qui, en pleine épidémie de peste,
guérissait les corps et amenait les hommes à Dieu,

Nous demandons aujourd'hui par son intercession,
la cessation de ce fléau pour que
triomphe la foi sur la peur ;
la solidarité sur l'égoïsme et la Vie sur la mort.

Toi le Dieu de bonté et de tendresse qui élève les petits et les pauvres,
prends pitié de nous et de notre monde. Amen !

Acte pour la communion spirituelle pour les malades



Saint François de Sales : « Quand vous ne pourrez pas avoir ce bien de communier réellement à la sainte messe, communiquez au moins de coeur et d'esprit, vous unissant par un ardent désir à cette chair vivifiante du Sauveur » (Introduction à la vie dévote, 20 part., chap. 21).

« La communion sacramentelle peut ne pas être possible pendant un très long intervalle à cause des différentes infirmités que Dieu envoie à sa créature pour l'éprouver, mais cette privation, lorsqu'elle ne dépend pas de nous, n'empêche pas la sainteté. Et l'oraison, pendant que peut et doit se faire la communion spirituelle, est toujours possible, ne serait-ce que quelques minutes. » Marthe Robin